

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°187
DU 3 JUILLET 2026

Administrateurs présents :

BATOUX Marie – BEN MOUSSA Séverine - BOUSTILLA Ouahid – CHARROUX Gaby – CHEVALIER
Éric – CIRILLO Jean-Luc - COUQUEBERG Olivier - FURACE Josette – GATIAN Audrey –
GHEORGHIEV Dimitri - GROS Frédéric - HUE Nicolas – JABOULAY Clara – LACAUX Jean-Michel
– LANGOMAZINO Lucas – MAINI Jean-Marc – MOLINO André – NARI Lionel - PELLICANI
Christian – ROSSI Julien – VESELAJ Frédéric

Administrateurs absents et représentés :

DROUOT Arnaud représenté par JABOULAY Clara
HUGUET Pierre représenté par GATIAN Audrey
KESSACI Amine représenté par LANGOMAZINO Lucas
MONNIER Christophe représenté par HUE Nicolas
VIGOUROUX Frédéric représenté par MOLINO André

Administrateurs absents :

GHALI Samia - GUARINO Valérie – SERRUS Jean-Pierre - SIMMARANO Romain

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

Pour mémoire, le Budget Primitif 2026 a été adopté le 11 mars 2026.

Le présent Budget Supplémentaire (BS) a pour principaux objectifs de :

- Reprendre les résultats de l'exercice 2025 suite à l'approbation du compte financier 2025 par le Conseil d'Administration du 16 juin 2026,
- Prendre en compte les évolutions de portage de certaines opérations d'investissements consécutives aux demandes de la Métropole dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat d'Obligation de Service Public (COSP) signé en décembre 2025.

Il convient de souligner que le présent BS n'intègre pas les conséquences du transfert de la majeure partie des actifs et des passifs de la RTM à la Métropole.

Pour rappel, ce transfert prévu par le nouveau COSP a été demandé par la Métropole et doit intervenir sur l'exercice 2026.

Un protocole de fin de contrat (relatif au COSP 2011-2025) doit être élaboré entre les parties afin d'identifier précisément les actifs et passifs à transférer.

À titre indicatif, les montants estimés, établis sur la base de l'actif de la RTM au 31 décembre 2024 et d'hypothèses de répartition par grandes catégories d'immobilisations, s'élèvent à :

- 357 M€ d'actifs à transférer ;
- 338 M€ de dettes associées.

Par voie de conséquence, et comme mis en évidence dans le rapport d'audit financier flash réalisé à la demande de la Présidente de la RTM, les charges d'amortissement liées à ces biens n'ont pas été budgétées par la RTM, les coûts d'amortissement étant exclus du calcul de la rémunération de la RTM définie dans le COSP.

Le montant correspondant est estimé à environ 40 M€ au titre des amortissements, majorés d'environ 10 M€ de frais financiers.

La réunion de lancement du processus devant conduire à l'élaboration du protocole de fin de contrat a eu lieu en janvier 2026 et un point d'étape est prévu le 9 juillet 2026.

Enfin, le présent BS n'intègre pas non plus les impacts financiers des opérations en cours à racheter par la Métropole.

À l'instar des biens inscrits à l'actif :

- Plusieurs opérations en cours au 31 décembre 2025 se poursuivent sur les premières années du contrat ;
- Celles-ci ont vocation à être rachetées par la Métropole lors de leur mise en service.

Des réunions de travail doivent être organisées avec les services de la Métropole pour arrêter les modalités financières et administratives de ces opérations.

I. LA SECTION D'EXPLOITATION

1. Les Dépenses d'exploitation

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2026 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	VOTE (3)	TOTAL après BS (4=1+2+3)	Evol BS/BP (%)
011	Charges à caractère général	211 056 152,00	4 523 241,57	- 1 383 925,05	214 195 468,52	1,49%
012	Charges de personnel et frais assimilés	354 366 934,00	5 079,19	-	354 372 013,19	0,00%
014	Atténuations de produits	-	-	-	-	
65	Autres charges de gestion courante	2 602 673,00	1 546,78	140 000,00	2 744 219,78	5,44%
Total des dépenses de gestion des services		568 025 759,00	4 529 867,54	- 1 243 925,05	571 311 701,49	0,58%
66	Charges financières	10 540 804,00	-	5 544,51	10 546 348,51	0,05%
67	Charges exceptionnelles	2 578 000,00	-	1 525 740,00	4 103 740,00	59,18%
68	Dotations aux prov.et aux dépréciations (4)	750 000,00	-	-	750 000,00	0,00%
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	-	-	-	-	
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-	
Total des dépenses réelles d'exploitation		581 894 563,00	4 529 867,54	287 359,46	586 711 790,00	0,83%
023	Virement à la section d'investissement	4 691 487,00	-	- 4 691 487,00	-	-100,00%
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	40 125 069,00	-	-	40 125 069,00	0,00%
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect.	-	-	-	-	
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		44 816 556,00	-	- 4 691 487,00	40 125 069,00	-10,47%
TOTAL		626 711 119,00	4 529 867,54	- 4 404 127,54	626 836 859,00	0,02%

Le montant total des ajustements proposés au titre du BS s'élève à **125 740€**, soit une augmentation de **0,02%**.

Ce montant se décompose comme suit :

▪ Restes à réaliser 2025

Les restes à réaliser présentés en annexe du compte financier 2025 s'élèvent à **+ 4,5 M€** dont la quasi-totalité porte sur le chapitre 011 – *charges à caractère général*.

▪ Propositions nouvelles

Les propositions d'ajustement s'élèvent à **-4,4 M€** et se déclinent comme suit :

- Charges à caractère général (chapitre 011) : -1,4 M€

Cet ajustement correspond principalement à une opération de grande révision initialement prévue pour être financée via le compte GER, conformément au nouveau COSP.

Toutefois, compte tenu de sa nature et à la demande de la Métropole, cette opération est désormais requalifiée en dépense d'investissement, avec un rachat prévu par la Métropole.

- Autres charges de gestion courante (chapitre 65) : +140 K€

Il s'agit d'une réévaluation prévisionnelle des intérêts moratoires due aux délais de traitement nécessaires des factures émises par CAF dans le cadre du marché d'acquisition des rames de tramway compte tenu des retards d'exécution et des pénalités à émettre (total estimé à date de l'ordre de 7 M€).

- Charges financières (chapitre 66) : + 6 K€

Il s'agit de l'ajustement de l'estimation des charges financières 2026 au regard du réalisé 2025 et des nouvelles projections.

- Charges exceptionnelles (chapitre 67) : + 1,5 M€

Le budget des charges exceptionnelles, par nature imprévisible, est essentiellement lié aux contentieux et aux pénalités facturées par notre autorité de tutelle, selon les clauses du contrat d'obligation de service public en vigueur.

L'ajustement porte ici sur le paiement du solde des contentieux liés aux redressements URSSAF pour les périodes 2008-2011 et 2014-2016.

Ces charges ayant fait l'objet de provisions antérieures, une reprise sur provision est inscrite au présent BS, générant ainsi un impact neutre sur le résultat.

- Virement à la section d'investissement (chapitre 023) : - 4,7 M€

Ce poste correspond au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, traduisant la mobilisation de l'épargne.

Les crédits inscrits au Budget Primitif sont ici annulés, afin de permettre le financement des restes à réaliser 2025.

2. Les Recettes d'exploitation

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2026 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	VOTE (3)	TOTAL après BS (4=1+2+3)	Evol BS/BP (%)
013	Atténuation de charges	2 326 887,00	-	-	2 326 887,00	0,00%
70	Ventes de prod. fab., prest. serv, marchandises	612 744 622,00	-	- 7 147 990,46	605 596 631,54	-1,17%
73	Produits issus de la fiscalité (7)	-	-	-	-	-
74	Subventions d'exploitation	-	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	3 330 000,00	-	-	3 330 000,00	0,00%
Total des recettes de gestion des services		618 401 509,00	-	- 7 147 990,46	611 253 518,54	-1,16%
76	Produits financiers	-	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-	-	-
78	Reprises sur prov. et sur dépréciations (4)	-	-	-	-	-
Total des recettes réelles d'exploitation		618 401 509,00	-	- 7 147 990,46	611 253 518,54	-1,16%
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	8 309 610,00	-	1 525 740,00	9 835 350,00	18,36%
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect.	-	-	-	-	-
Total des recettes d'ordre d'exploitation		8 309 610,00	-	1 525 740,00	9 835 350,00	18,36%
TOTAL		626 711 119,00	-	- 5 622 250,46	621 088 868,54	-0,90%
					+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					5 747 990,46	
					=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES					626 836 859,00	

Le montant total des ajustements proposés au titre du BS s'élève à **125 740€**, soit une augmentation de **0,02%**.

Ce montant se décompose comme suit :

- **Reprise du Résultat 2025**

Pour mémoire, le Conseil d'Administration a voté l'affectation de la totalité du résultat soit 5 747 990,46 € en report de la section d'exploitation (R002).

- **Propositions nouvelles**

Les propositions nouvelles se décomposent comme suit :

- Chapitre 70 : -7,1 M€

Les rémunérations estimées à l'occasion du Budget primitif correspondent aux rémunérations contractualisées au COSP.

Il s'agit ici d'une réévaluation à la baisse de la rémunération versée par la Métropole au regard des éléments suivants :

- La reprise du résultat 2025 présentée précédemment et permettant de revoir à la baisse la rémunération de la Métropole à hauteur de -5,7 M€ ;
- La requalification d'une opération initialement prévue via le compte GER, désormais inscrite en section d'investissement à la demande de la Métropole, pour un montant de - 1,4 M€.

- Opérations d'ordre de transfert entre sections (Chapitre 042) : +1,5 M€

Il s'agit des reprises de provisions pour risques et charges concernant l'issue des contentieux URSSAF évoqués en partie I.1. du présent rapport.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les Dépenses d'Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2026 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	VOTE (3)	TOTAL après BS (4=1+2+3)	Evol BS/BP (%)
20	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-	
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-	-	
23	Immobilisations en cours	109 221 500,00	97 036 440,18	126 935 240,69	333 193 180,87	205,06%
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-	
	Total des dépenses d'équipement	109 221 500,00	97 036 440,18	126 935 240,69	333 193 180,87	205,06%
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-	-	
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-	
16	Emprunts et dettes assimilées	35 222 255,00	-	-	35 222 255,00	0,00%
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)	-	-	-	-	
26	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	
27	Autres immobilisations financières	1 375 000,00	-	-	1 375 000,00	0,00%
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-	
	Total des dépenses Financières	36 597 255,00	-	-	36 597 255,00	0,00%
4581	Total des opérations pour compte de tiers (9)	166 279 358,00	-	- 118 372 000,00	47 907 358,00	-71,19%
	Total des dépenses réelles d'investissement	312 098 113,00	97 036 440,18	8 563 240,69	417 697 793,87	33,84%
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	8 309 610,00	-	1 525 740,00	9 835 350,00	18,36%
O41	Opérations patrimoniales(6)	-	-	-	-	
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 309 610,00	-	1 525 740,00	9 835 350,00	18,36%
	TOTAL	320 407 723,00	97 036 440,18	10 088 980,69	427 533 143,87	

Le montant total des ajustements proposés au titre du BS s'élève à **+ 107,1 M€**, soit une augmentation de **18 %**.

Ce montant se décompose comme suit :

▪ Restes à réaliser 2025

Les restes à réaliser présentés en annexe du compte financier 2025 s'élèvent à 97 M€ et concernent des opérations d'investissement portant sur le chapitre 23.

▪ Propositions nouvelles

Les autres propositions d'ajustement s'élèvent à +10,1 M€ et portent sur des modifications de portage :

- Immobilisations en cours (Chapitre 23) : +126,9 M€

Au-delà des opérations inscrites au budget 2026, ces ajustements correspondent principalement à des transferts de crédits relatifs à des opérations initialement prévues en mandat (notamment les projets de bus urbains à Marseille).

À la suite des analyses juridiques conduites par la Métropole, il a été retenu de modifier le mode de portage de ces opérations. Ainsi, il a été demandé à la RTM de finaliser les projets sur ses fonds propres préalablement à leur rachat ultérieur par la Métropole.

- Opérations pour compte de tiers (chapitre 4581) : - 118,4 M€

Il s'agit donc de l'ajustement des crédits des conventions de mandat en cours au regard des modifications de portage comme vu précédemment.

- Opérations d'ordre de transfert entre sections (Chapitre 040) : + 1,5 M€

Il s'agit de la contrepartie des recettes d'exploitation inscrites au chapitre 042.

2. Les Recettes d'Investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2026 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	VOTE (3)	TOTAL après BS (4=1+2+3)	Evol BS/BP (%)
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-	
16	Emprunts et dettes assimilées	108 398 339,00	95 120 000,00	125 295 882,68	328 814 221,68	203,34%
20	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-	
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-	-	
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-	
	Total des recettes d'équipement	108 398 339,00	95 120 000,00	125 295 882,68	328 814 221,68	203,34%
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-	-	
106	Réserves (10)	-	-	-	-	
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-	
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)	-	-	-	-	
26	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	
27	Autres immobilisations financières	913 470,00	-	-	913 470,00	0,00%
	Total des recettes Financières	913 470,00	-	-	913 470,00	0,00%
4582	Total des opérations pour compte de tiers (9)	166 279 358,00	-	- 118 372 000,00	47 907 358,00	-71,19%
	Total des recettes réelles d'investissement	275 591 167,00	95 120 000,00	6 923 882,68	377 635 049,68	37,03%
O21	Virement de la section d'exploitation	4 691 487,00	-	- 4 691 487,00	-	-100,00%
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	40 125 069,00	-	-	40 125 069,00	0,00%
O41	Opérations patrimoniales(6)	-	-	-	-	
	Total des recettes d'ordre d'investissement	44 816 556,00	-	- 4 691 487,00	40 125 069,00	-10,47%
	TOTAL	320 407 723,00	95 120 000,00	2 232 395,68	417 760 118,68	
					+	
	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)				9 773 025,19	
					=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				427 533 143,87	

Le montant total des ajustements proposés au titre du BS s'élève à + **107,1 M€**, soit une augmentation de **18 %**.

Il se décompose comme suit :

▪ Restes à réaliser 2025

Les restes à réaliser présentés en annexe du compte financier 2025 s'élèvent à 95,1 M€ et concernent les emprunts contractés non encore mobilisés.

▪ Propositions nouvelles

Les autres ajustements s'élèvent à +2,2 M€ et concernent principalement :

- Opérations pour compte de tiers (chapitre 4582) : -118,4 M€

Il s'agit de l'ajustement des recettes perçues dans le cadre des conventions de mandat du fait des modifications de portage de plusieurs opérations comme évoquée au paragraphe II.1.

- Virement de la section d'exploitation (chapitre 021) : -4,7 M€

Il s'agit de la contrepartie des ajustements de crédits prévus en dépenses d'exploitation (chapitre 023).

- Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16) : + 125,3 M€

En synthèse, les ajustements proposés à la section d'investissement conduisent à une augmentation du besoin de recours à l'emprunt à hauteur de 125,3 M€. Toutefois, les travaux à mener avec la Métropole concernant les opérations destinées à être rachetées devraient permettre de réviser cette hypothèse à la baisse. Cette évolution pourra être intégrée dans une Décision Modificative à prévoir au cours du dernier quadrimestre.

III. SYNTHESE

Le total du budget supplémentaire (investissement et exploitation) s'élève à 107 125 160,87 €.

Le Conseil d'Administration se prononce sur le budget supplémentaire 2026 conformément à la maquette M43 présentée, et

1. Vote en recettes et dépenses les sections d'exploitation et d'investissement :

Section d'Exploitation Dépenses (1) :

- 4.404.127,54 €	Nb de voix pour
	Nb de voix contre
	Nb d'abstentions

- (1) Ce qui porte le total des Dépenses de la section d'exploitation du présent BS à 125.740,00 € y compris les R.A.R. pour 4.529.867,54 €.

Section d'Exploitation Recettes (2) :

- 5.622.250,46 €	Nb de voix pour
	Nb de voix contre
	Nb d'abstentions

- (2) Ce qui porte le total des Recettes de la section d'exploitation du présent BS à 125.740 € en incluant le report du résultat d'exploitation (R002).

Section d'Investissement Dépenses (3) :

+ 10.088.980,69€	Nb de voix pour
	Nb de voix contre
	Nb d'abstentions

- (3) Ce qui porte le total des Dépenses de la section d'investissement du présent BS à 107.125.420,87 € y compris les R.A.R. pour 97.036.440,18€.

Section d'Investissement Recettes (4) :

+2.232.395,68 €	Nb de voix pour
	Nb de voix contre
	Nb d'abstentions

- (4) Ce qui porte le total des Recettes de la section d'investissement du présent BS à 107.125.420,87 € y compris les R.A.R. pour 9.773.025,19€.

2. Approuve l'ensemble des dispositions prévues dans le présent rapport, et autorise l'ouverture des crédits.

Certifiée conforme

Marseille, le 3 juillet 2026

Le 1^{er} Vice-Président du Conseil d'Administration
Éric CHEVALIER